

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18220 - 71ÈME ANNÉE

La rentrée scolaire pour plus de 220.000 jeunes

L'école pourra-t-elle faire reculer les inégalités ?

Le recteur Thierry Terret a présenté hier la rentrée scolaire 2015. Tout le personnel a repris hier le travail, ils seront rejoints aujourd'hui par les élèves. Cela concerne plus de 220.000 personnes, soit près d'un Réunionnais sur quatre. L'Éducation nationale veut relever le défi des inégalités sociales, c'est une des priorités de la Refondation de l'école. À La Réunion, le territoire le plus inégalitaire de la République, cette affirmation raisonne particulièrement. D'autant plus qu'en mai dernier, une étude avait constaté combien le niveau du diplôme, et donc la réussite scolaire, contribue toujours à maintenir de fortes inégalités chez les jeunes de moins de 30 ans.



À La Réunion, plus de la moitié des jeunes sont au chômage.

En mai dernier, l'INSEE avait publié une étude sur l'autonomisation des jeunes. Sur la base des chiffres du recensement de 2011, elle constatait qu'à l'âge de 30 ans, 24 % des jeunes Réunionnais avaient à la fois un travail et un logement. Cette moyenne cachait d'importantes disparités. 55 % des

jeunes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur avaient atteint l'autonomie, contre 10 % des Réunionnais de moins de 30 ans sortis du système scolaire sans diplôme. Les jeunes titulaires d'un CAP, d'un BEP ou d'un Bac étaient pour leur part 23 % à avoir à la fois un travail et un logement.

Cette étude montrait un lien entre le niveau du diplôme et le respect du droit à un travail et à un logement. À partir de ce résultat, un constat peut être avancé : il est bien difficile au système scolaire de ne pas contribuer à produire des inégalités.

« Une nouvelle éducation prioritaire »

Pour cette rentrée scolaire 2015, l'Académie de La Réunion rappelle que la mise en œuvre du programme de Refondation de l'école va se poursuivre. Cela passe par relever le défi des inégalités sociales. Du point de vue du ministère de l'Éducation nationale, cela implique « une nouvelle éducation prioritaire ».

La Réunion est le territoire le plus inégalitaire de la République. La lutte contre les inégalités doit donc effectivement s'appliquer au cœur du système éducatif. Car jusqu'à présent, ces résultats révèlent eux aussi de profondes inégalités.

Voici deux mois, les examens ont livré leurs verdicts. L'un d'entre eux sert de baromètre, c'est le bac. Le taux de réussite est scruté à la loupe, et il ne déçoit pas, car il est en constante progression. En conséquence, le nombre de bachelier augmente lui aussi. Voici deux mois, près de 10.000 jeunes Réunionnais ont obtenu ce diplôme qui permet notamment de s'inscrire dans l'enseignement supérieur. C'est le côté de l'excellence.

Plus de 4.800 jeunes sans diplôme supplémentaires

La conférence de presse de la rentrée a permis de rendre publics des chiffres qui montrent d'autres côtés de l'école, ceux de l'échec et de la sélection.

Ce système reste toujours très sélectif. Pendant que les diplômés étaient célébrés au début des longues vacances d'hiver, 4.861 jeunes avaient quitté l'école l'an dernier sans aucune qualification. Autrement dit, pour deux bacheliers, un jeune Réunionnais est sans diplôme. C'est une proportion énorme, même si elle est en diminution.

La sélection s'opère en particulier en troisième. Elle va déterminer ceux qui auront la formation la plus adaptée pour espérer décrocher un diplôme dans l'enseignement supérieur. Dans le système actuel, cela signifie un passage par les classes d'un lycée d'enseignement général et technologique. Cette année, moins de 60 % des jeunes issus de la troisième vont dans ce type d'établissement, et un peu plus de 40 % sont dirigés vers l'enseignement professionnel. Cette sélection est

plus drastique à La Réunion qu'en France, sur la base des derniers chiffres disponibles pour comparer. En 2013, près de 62 % des jeunes étaient orientés en lycée général en France contre près de 55 % à La Réunion. Si en France en 2013, 75 % des jeunes orientés en lycée professionnel étaient admis en seconde professionnelle, la proportion à La Réunion était de 67 %.

Problèmes structurels pas remis en cause

Pour remédier à cette situation, l'Éducation nationale met en place des mesures qui découlent d'orientations prises pour la France. Elles sont détaillées en page 4.

Force est de constater qu'elles ne remettent pas en cause des problèmes structurels. En voici quelques-uns : en tout premier lieu, la langue d'enseignement reste le français, qui n'est pas la langue maternelle de l'écrasante majorité des Réunionnais. Cela s'accompagne d'un déficit d'enseignement de l'histoire de La Réunion, de son environnement régional et des pays qui l'ont constituée. Sur le plan de l'organisation, les plus grandes vacances sont maintenant situées en hiver, alors que cette saison est la période la plus propice aux apprentissages. En conséquence, les vacances d'été se réduisent à leur plus

simple expression. Cela oblige les jeunes Réunionnais à venir à l'école en plein été tropical. Il serait intéressant de pouvoir mesurer l'influence de ces choix sur l'échec scolaire à La Réunion, et les inégalités qui en découlent.

Des jeunes prêts pour le nouveau monde ?

D'autant plus que les événements se précipitent, et montrent que le droit à l'erreur est interdit.

Les dernières projections démographiques de l'ONU ont précisé le monde dans lequel vivront à l'âge adulte les jeunes qui sont aujourd'hui à l'école. Au cours des 35 prochaines années, la population de Madagascar passera de 24 à 55 millions d'habitants. La Réunion sera à quelques heures d'avion d'une superpuissance économique et politique, l'Inde. La Chine est un partenaire historique des pays de notre région, les États-Unis cherchent à s'implanter. Dans cet environnement bouleversé, quelle sera la place de ces jeunes ? Auront-ils été préparé par le système éducatif à ce nouveau monde qui sera le leur ?

M.M.

La rentrée en chiffres

224 730 écoliers, collégiens et lycéens attendus à la rentrée dans l'académie (public + privé sous contrat)

118 780 élèves du premier degré

101 480 élèves du second degré dont 60 600 collégiens (y compris Segpa), 25 050 lycéens et 15 830 lycéens professionnels

1 781 élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire (ULIS école, collège, lycée)

16 505 enseignants dans les écoles et les établissements du second degré

1 774 personnels d'encadrement, administratifs, techniques, santé, sociaux

656 écoles et établissements du second degré (public + privé sous contrat)

École élémentaire : 7793 élèves de moins

Collèges : 645 élèves de moins

Lycées : 807 élèves de plus et 231 étudiants supplémentaires

Édito

Pourquoi la Marseillaise et le drapeau tricolore seront négligeables face aux APE

Témoignages a publié un tableau de l'évolution des populations des pays voisins de La Réunion. C'est un document qui accable encore plus les fauteurs de troubles diplomatiques qui se sont révélés lors des JIOI. La pression démographique est essentielle pour comprendre l'évolution de notre voisinage et construire les relations normales, sur la base de principes et de respect, et donc bannir le passage en force. En effet, en 1950, la France colonise encore Madagascar et les Comores. La Réunion venait d'obtenir le statut de Département en 46. Les Seychelles et Maurice sont sous dépendance des Anglais. Il ressort que Madagascar comptait 4 millions d'habitants, Maurice 493 000, La Réunion 248 000 et les Comores 171 400, les Seychelles 36 300 et Mayotte 15 000. Depuis, un nouveau monde est né, avec des Etats indépendants.

Nous sommes en 2015. En 65 ans, Madagascar est devenu une puissance régionale avec 24 millions ; la projection, en 2050, prévoit 55 millions, c'est à dire un doublement en 35 ans seulement ! Les Comores connaîtront le même niveau de développement. Leur population qui compte 788 474 âmes, en 2015, en aura 1,5 million en 2050. Pendant ce temps, La Réunion passera de 861 000 à 988 540, soit une progression de 15% à peine. Et Mayotte, qui compte actuellement 240 000 habitants, frôlera les 500 000, en 2050.

35 ans, c'est la durée de 4 mandats de maires. Comment, en si peu de temps, Mayotte va-t-elle définir son avenir dans le cadre des Accords de Partenariats Economique quand le plus proche

voisin est 3 fois plus peuplé et un autre 100 fois plus ? Toutes proportions gardées, la même question concerne La Réunion, en y ajoutant le flux migratoire d'origine mahoraise.

Or, au sommet de la COI qui s'est tenu le 23 août à Moroni, les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles ont demandé d'accélérer la signature définitive des Accords de libre échange avec l'Union Européenne. Avant 2 ans, ce sera réglé. Dès lors, un autre monde sera né dans lequel nous sommes directement impliqués, sans avoir été associés. Ceux et celles qui se drapent aux couleurs françaises pour exalter le vieux monde tomberont de haut car l'Etat français n'a plus qu'un rôle "d'observateur", c'est à dire sans voix délibérative. C'est la délégation de l'Union européenne représentant les intérêts de 28 Etats membres qui est désormais maîtresse du jeu.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Rentrée scolaire 2015

« Reviens te former » et micro-lycées

Pour lutter contre le chômage des jeunes, l'Éducation nationale met en place deux nouveaux dispositifs cette année, dont un qui inaugure des pratiques pédagogiques nouvelles pour la formation initiale.

Cette année, l'Académie inaugure une organisation permettant à des jeunes de 16 à 25 ans de faire valoir leur droit au retour en formation. Sont ciblés les jeunes qui n'ont pas de diplôme, ou ont le brevet ou le bac mais « sans qualification professionnelle reconnue ».

Il faut pour cela s'inscrire sur le site web « reviens te former » accessible à l'adresse suivante :

reviensteformer.gouv.fr.

À la date d'hier, 105 jeunes s'étaient

inscrit à ce dispositif.

Le Rectorat précise que des places vacantes seront proposées à ces jeunes.

En outre, un autre dispositif sera lancé cette année : les micro-lycées.

Un premier est en service dès aujourd'hui dans l'Est, au LP Patu de Rosemont de Saint-Benoît. Un second pourrait s'ouvrir au mois d'octobre dans le Sud, au lycée Pierre Poivre de Saint-Joseph

Les élèves de ces micro-lycées seront « des jeunes de 16 à 25 ans,

ayant quitté le système éducatif depuis plusieurs mois ou plusieurs années et motivés par une reprise d'études. L'objectif est de réinsérer chaque jeune, scolairement et socialement, par la construction d'un parcours de formation et d'orientation personnalisé »

La méthode pédagogique sera innovante, s'appuyant sur la formation à distance avec le CNED, et des cours en face à face dans des lycées.

Premier défi : lutte contre les inégalités sociales

Voici quelques grandes orientations du système éducatif présentées hier lors de la conférence de presse du recteur.

« Après avoir donné en 2013 et 2014 la priorité au premier degré, il s'agit à présent d'aborder une nouvelle étape de la Refondation de l'école, en relevant tout d'abord le défi des inégalités sociales. La rentrée 2015 est donc celle de la mise en œuvre de la nouvelle éducation prioritaire : leviers et pratiques les plus efficaces seront appliqués dans les écoles et établissements qui en ont le plus

besoin, les REP+.

Cette rentrée voit également la mise en œuvre de nouveaux enseignements, avec le nouveau programme de l'école maternelle, l'enseignement d'exploration Informatique et création numérique (ICN), ainsi que l'enseignement civique et moral qui contribue à la formation à la laïcité dans le cadre du parcours citoyen et des mesures issues de la grande mobilisation de l'école pour les va-

leurs de la République.

Enfin, cette année sera consacrée à la construction, avec les équipes éducatives, de la future école de la démocratisation, de la réussite et de l'excellence, en préparant la mise en place de la réforme du collège. »

Source : Académie de La Réunion

Une Semaine de la persévérance scolaire

4 861 jeunes de plus de 16 ans sont sortis sans qualification dans l'académie en mars 2015 contre 5 374 en mars 2014 et 5 875 en mars 2013.

Le plan pour vaincre le décrochage prévoit le développement d'actions de prévention au cours de la scolarité obligatoire (notamment dans le premier degré), ainsi que l'amélioration de l'efficacité des actions de remédiation auprès des jeunes

décrocheurs qui sont mises en place de façon concertée avec l'ensemble des acteurs institutionnels impliqués.

Pour la prévention, l'Académie propose le dispositif « plus de maîtres que de classes », des activités pédagogiques complémentaires et les stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires.

Le Rectorat mise également sur une

amélioration de l'efficacité des actions de remédiation. C'est ainsi qu'une Semaine de la persévérance scolaire sera mise en place du 30 novembre au 4 décembre.

Source Académie de La Réunion

Changement climatique

EXCLUSIF : À La Réunion, l'Océan Indien a décidé de ne pas élever son niveau

Le niveau des océans s'élève ? c'est partout sur la planète ? Partout ? Pfff ! n'importe quoi !

À La Réunion, c'est un scoop, l'océan Indien a décidé de ne pas élever son niveau. Il a trop de respect pour M. Didier, M. Thierry, M. Virapoullé, M. Lebreton, M. Vergoz, Mme Orphée, Mme Éricka, Mme Huguette, Mme Aline, Mme Vanessa, M. Olivier-du-Port, M. Loulou de Saint-Paul, M. Lagourgue, M. Vlody, M. Gilbert, et tous leurs collègues aussi importants qu'eux. Et il a bien raison, notre océan, de ne pas élever son niveau autour de notre seule île. Vous pensez bien que, s'il y avait le moindre risque d'une élévation de notre océan autour de notre île, ces important(e)s Messieurs-dames nous en parleraient chaque semaine, chaque jour, chaque minute. Si c'était vrai pour vréman que ça monte, pensez-vous que ces important(e)s responsables politiques construirait une route en mer, préféreraient nous parler de leur dizaine commerciale, de la fête de la ville, de leurs vacances, de leurs hobbies, de leurs chamaileries de marmay la kour l'ékol ? Bien sûr que non, voyons ! Caréunionnais(e)s amusez vous autant qu'il vous plaira, tout est calme



et tranquille et l'océan Indien respectera notre île, ses rivages habités, ses nappes phréatiques d'eau douce, sa superbe route construite en pleine mer.

Il y a peu, tandis que je nageais près de nos côtes, l'océan Indien, me caressant d'une de ses vagues, m'a fait cette réflexion : « s'il fallait que

j'aligne mon niveau sur les préoccupations de ces importants personnages, il me faudrait non pas monter, mais descendre mon niveau de plusieurs mètres autour de votre île ».

Aimé Habib

Jean-Paul Virapoullé, quick !

Jean-Paul Virapoullé, le maire de Saint-André, aura désormais beaucoup de mal à prendre position contre la malbouffe et l'obésité, problèmes majeurs de santé publique. Et pour cause, un fast-food Quick va s'implanter prochainement à Saint-André ! Les tractopelles et autres engins s'activent depuis quelques semaines déjà.

L'arrivée à Saint-André de cette enseigne a de quoi étonner, sachant que, par le passé, Jean-Paul Virapoullé s'était toujours montré – et publiquement – farouchement opposé à l'installation de ce type de restauration sur le territoire de la commune. Il avait été même, parmi

les élus locaux et parlementaires, l'un des rares à monter au créneau et à faire de la lutte contre l'obésité, son cheval de bataille. Un combat juste et noble.

Mais alors, qu'est-ce qui a bien pu pousser Jean-Paul Virapoullé à changer d'avis aujourd'hui, sachant qu'il est prouvé que la nourriture des fast-foods est l'une des causes majeures de la progression de l'obésité chez les enfants. A La Réunion, elle atteindrait, chez nos jeunes, un niveau record comparativement à la situation de l'hexagone. Que pense Jean-Marie Virapoullé, le 2e adjoint au maire et médecin de profession ? Un autre problème est par ailleurs

posé, celui du lieu de l'implantation de l'établissement, lequel va s'étaler sur 385 mètres carrés. L'enseigne en construction jouxte le rond-point de la balance et va créer inévitablement un embarras pas possible au niveau de la circulation, dans ce secteur déjà fortement embouteillé du matin au soir. À cela s'ajoute la disparition de plusieurs dizaines de places de parking.

Bien évidemment, et pourquoi ne pas le reconnaître, la présence de Quick à Saint-André va vraisemblablement ravir plus d'uns, mais à quel prix ?

**Paul Dennemont
Saint-André**

Plateau-Caillou

Un jeudi comme un autre (2)



Je m'étais laissé lentement gagner par le sommeil. Et puis, au milieu de la nuit, un bruit de crissement de pneus m'a réveillé, ponctué d'un bruit mat côté rue, suivi d'une longue note aiguë et ridicule. Sans doute, un chien qui venait de se faire percuter par une voiture. Je crois avoir dit dans un demi-sommeil : « Quel idiot de chien ! » Le cri s'est poursuivi par intermittence, il s'est déplacé sur la droite, comme en pointillé, et il est venu se ficher derrière les rideaux. La bête avait dû se traîner sous les arcades et venir se réfugier dans le parking plein de voitures à cette heure pour s'exprimer tout à son aise.

Je me retournais du côté du mur, et j'ai dû dire quelque chose comme : « Manquait plus que ça... »
- J'espère qu'il va s'en aller, répondit la voix de ma femme.

J'ai renchéri : - Qu'il aille mourir ailleurs ! » Et je me suis retourné.

Il y eut des jappements, des hurlements sur un ton, puis sur plusieurs, des aboiements prolongés, multipliés, irréguliers, et je crois que je me suis rendormi...

Je ne sais pas combien de temps j'ai dormi, mais la voix de ma femme m'a réveillé : « Maudit clébard, il a l'arrière-train défoncé... »

J'ai tourné la tête du côté de la voix, je vis ma femme debout en chemise de nuit, le visage qui regardait par la fenêtre ; pour mieux observer, elle avait écarté les rideaux.

« Rendors-toi, chérie.

- Pas possible avec ce boucan, fit-elle en se recouchant. J'espère que quelqu'un va le chasser ! »

Les plaintes du chien qui agonisait semblaient grossies, amplifiées par le silence de la nuit. J'avais du mal à retrouver le sommeil. Ma femme se tournait et se retournait à côté de moi, remuait les draps, je l'enten-

dais soupiner. Elle avait chassé la couverture de mon côté, il semblait faire plus chaud encore, je me mettais à transpirer, regardant du côté de la fenêtre, je vis qu'elle avait fermé le double vitrage. Il faisait trop chaud. Impossible de fermer l'oeil.

« On ne peut pas ouvrir la fenêtre ? on étouffe... »

- Avec ce bruit, pas possible... », objecta ma femme.

À chaque plainte du chien, elle frappait du pied le matelas. Ça en devenait pénible. Il n'avait qu'à mourir ailleurs, ce chien ; et laissez les braves gens dormir.

« Non, mais tu entends ça ? Il faut appeler la DPE, pour l'enlever... »

- Plus maintenant, ai-je fait, c'est la C.C.C.O. qui s'en charge, la Communauté des Communes de la Côte Ouest. Mais à cette heure, il ne doit y avoir personne.

- Qui va nous en débarrasser ?, souffla-t-elle. Moi je travaille demain ! »

Et d'un élan : « ...Oh-là-là, dans quel état je vais me réveiller demain. »

Le hurlement redoublait, pas moyen de dormir. La bestiole agonisait et souffrait. Et surtout, elle tenait à le faire savoir. Je me levai boire un verre d'eau dans la cuisine, de là on ne voyait pas le chien, il était caché par une voiture, mais des fenêtres étaient allumées, comme jamais à cette heure. Il devait en empêcher plus d'un de dormir... Dans la chambre, je trouvai ma femme, assise au bord du lit, la tête dans les mains :

« Comme je suis fatiguée !... je ne peux pas dormir avec ce bruit... »

Elle ne tarda pas à s'affaisser à côté de moi.

La douleur de la bête raisonnait sous les arcades, était répercutée par l'octogone irrégulier de la résidence, et se perdait dans la nuit pour repartir en longues plaintes déchirées qui retombaient inau-

dibles sur les tôles des voitures. Si seulement le bruit devenait régulier, on pourrait se rendormir, mais d'autres plaintes suivaient, toujours plus lamentables que les précédentes, ça vous courait le long des nerfs, montait de l'opaque tranquillité, comme si toute paix était devenue impossible, comme si tous les chiens du monde entamaient un long réquisitoire contre l'humanité aveugle, indigne d'abrèger les souffrances d'un animal, être inférieur.

On aurait dit que cet hurlement multiplié inversait toute valeur : qu'elle était la seule évocation de sentiment au milieu du bloc de béton brut, fermé, inhumain, ouvrage de l'homme, si fier de lui, si enfermé dans ses certitudes et ancré dans une quiétude qui devenait révoltante. Les hommes l'avaient blessé et puis ils le laissaient là baigné dans son sang, appelant la mort - et nul ne bougeait, pas le moindre mouvement qui eut pu débarrasser le mal de la bête ; l'animal le sentait, toute cette vie humaine autour, grouillante et indifférente, ultime ironie après le choc... Tel est l'homme. La nuit était chien, la nuit était rouge sang, celui que répandait le bassin sur l'asphalte froid, et d'un noir aussi profond que le cri de la bête qui montait, qui naissait du plus profond de la gorge, depuis le ventre broyé, un cri déchirant qui vrillait l'espace, déchirait le temps, et qui tendait les nerfs comme un arc prêt à se rompre.

J'avais beau me remuer, les hurlements me rentraient dans la peau, me lacéraient au tréfonds, me poussaient inexorablement à bout.

« Tu ne vas pas t'y mettre toi aussi ?, finis-je par lancer du fond du lit à ma femme qui soufflait pour la trentième fois, au moins.

- C'est de ma faute à moi ?, répondit-elle avec humeur. Je travaille, moi, demain ! Je dois me lever à 5 heures ! » Elle en pleurait de fatigue, répétant : « Je travaille, moi... Je travaille... » Pour toute réponse, je la pris dans mes bras ; j'éprouvai une sensation de vide. Je me sentais piteux.

(Suite au numéro de vendredi)

Jean-Charles Angrand

Alon di dé-troi mo dsi pyé d'boi ! Dé troi mo dsi la foré !

In tèks an kréol rényoné Georges Gauvin la fé a partir d'in dokimantasyon anprété dsi internet.

Promyé morso.

Isi La Rényon, ni viv dann in péi lo bann foré primér lé détrui par dsi détrui. Nout listoir lé kourt : 350 z'ané par-la mé sa la pa anpèsh anou fé sak nou la fé èk nout foré. Si dopi in bon koup de tan l arkomans plant pyé d'boi, tanmyé ! Mé moin na konm l'inprézyon la pa port vréman lo l'éfor dsi bann boi té la dann l'orizine nout pèpléman. La mète criptomèria in pé partou, mé tré pé ti-nate, gran nate, boi d'live, boi d'fèr, mèm tamarin d'lé-o mi trouv i anmank in pé. Antansyon, mi di pa la pa fé arien mé mi di in pé pliské sa n'arté myé. Pars, pyé d'boi sa lé bien itil pou l'vironeman é la foré na poin in n'afèr lé bon konmsa pou lo klima, l'vironeman, l'agrikiltir é tout sak i sèrv konm baz pou la vi. Zordi, lo réshofman klimatik, sé in traka pou nout tout, ébin ala pou kosa i fo arfé nout bann foré tanpir k'i pé.

In pyé d'boi sé in zardin ?

Moin la fine antann inn-dé foi so kozman-la é la pa promyé foi mi poz amoin lo késtyonn savoir kosa sa i vé dir. Pou kosa in sèl pyé d'boi par li-mèm i pé ète konsidéré konm in zardin. L'èr-la mon késtyon sé kosa i lé in zardin ? Mon répons, in zardin sé la tèr pou komansé, épi la vézétasyon. Sou la sirfas, an prinsip nana in tisi bann rasine, divé, poil é tout sak i fé lo matla soutérin é dann so matla soutérin nana in kantité zanimò kisoï lo vèr, kisoï ban ti kankrola, bann ti kloport épi d'ot ti zanimò ankor, san konté bann shanpignon an kantité. Touse-la lé bien itil pou la tèr, pou son fértilité, pou artienbo le l'o... tout sak i fé ké la tèr lé bon pou rosovoir bann plantasyon. Par dsi la tèr nana la vézétasyon é la vézétasyon sa lé prézyé pou la rishès la tèr... Kan li dékonpoz li donn l'imis é lo l'imis sé lo trézor pou la plantasyon. Ala sak mi pans : sa sé in zardin suivan son striktir.

Mé ala in définisyon mi sort trouvé dsi l'internet é ala sak lo définisyon i di :

In zardin sé in « écrin », sé in

l'androi i ankouraz « la kréasyon », sé konm « in lyézon », sé in « linz » pou la tèr, sé in l'androi pou « dékontrakté », pou « arpozé », sé in « garde-manzé », sé in l'androi pou « rankontré », pou « kalkilé », pou « réfléshir », pou « révé », pou « rofé lo mond » é pou « défé ali », in l'androi « pou pran rasine » pou maye out « magnétism » avèk « magnétism la tèr ».. Ala in définisyon, kaziman poétik, suivan bann fonksyon lo zardin. Lé bèl in n'afèr konmsa.



Solon in gran espésyalis bann pyé d'boi, F Halle, in plant sé in volim modest, mé gran sirfas fiks dann l'éspas, é an pliské sa in sirfas ankor pli gran dsou la tèr. Si i pran in gran pyé d'boi karant mète otèr par-la, son sirfas dann l'éspas, an déor d'la tèr, sé 10000m² (in éktar) é son sirfas sou-tèrènn sré trant foi pli gran ké son sirfas par dsi la tèr donk trant éktar. Si i mète son rasine bout-an-bout i pé trouv 622 km é li grandi sink kilomète par zour. Si i pran son bann divé - donkolor son bann poil - i trouv 10620 km é shak zour i fo kont 90 km an plis. Ni pé ankor donn dé-troi shif pou in gran pyédboi. Pou la sirfas, son bann rasine i fo kont 130 éktar é pou son bann sirfas pou éshanzé i fo kont 160 éktar. donk, kan i koup in zéan, kèl moniman i disparète an mèm

tan ! La pi in zardin, sé dis, vin trant an mèm tan. Konm di lo poète : « Bishron arète in pé lo bra ! »

La déforéstasyon, in vré dévastasyon.

Si ni tyinbo kont tousala ni oi a pépré kosa i lé in gran pyé d'boi é kosa ni détrui kan ni koup ali. Si i suiv « notre-planet.info » shak ané, sé 10 milyon éktar la foré k'i disparète dann l'Amazonie, L'afrik ékoitoryal, L'azi di sid-est. Si i baz dési lo « world resources institute » 80 % la foré la fine détrui sansa éstropyé dopi trant z'ané : lo pir trant z'ané pou la natir ! Kisa lé résponsab de sa ?

- an promyé nana l'exploitasyon la foré é i pé dir ké zot i ravaz la foré : i lès pa bann pyé d'boi grandi pou ranplas sak i koup in bonpé foré lé razé avèk in bann mashine plizanpli puisan, plizanpli kosto, é plizanpli éfikas. I koup in bonpé pyé d'boi k'i intèrès mèm pa pèrsone : i apèl sa la « koup a blan » é i zète tout sak pèrsone i vé pa, i ansèrv pa, la pa bézoin, sirtou dann l'androi na poin bonpé d'moun. Sé in zéstyon mèm pa dirab é absird an plis ké sa !

- dézyèm rézon : la plantasyon bann palmyé pou l'uïl, é pou tout bann kiltir indistriyèl konm lo soja dann bann péi konm lo Brésil, La Bolivie épi lo Paraguay. Kann nana osi z'ot par la-dan épi lo koton épi tout bann plant i ansèrv l'indistri. Arzout èk sa lo poiv, kanèl, banane, kafé... é d'ot shoz ankor i ariv dsi la tab bann moun nana l'arzan pou ashtë.

- In bonpé pti kiltivatèr i donn la min pou la déforéstasyon konm Madégaskar avèk la plantasyon dsi brili. Avèk la plui, lo k'i ruisèl i sava avèk la tèr arable é l'èr-la i fo défrish an brilan d'ote koté ankor.

- arzout èk sa, l'exploitasyon lo bann mine konm le l'or, lo dyaman, lo fèr, l'étain épi la beaxuite. Parl pi l'éstraksion lo pétrol avèk lo gaz avèk bann foraz épi la poz bann pipe-line.

(la pankor fini)

Oté

Pran mon golèt la pèsh mon gaté !

Lo tan zinpo larivé, fo pa tardé pou yangé i di. Mi pèy pa zot po krwar, ala mi vyinn aprann in afèr, i prètan èk nout présidan aktièl bann moun rish i pèy ankòr mwin zinpo kavan. An souvyin a zot sat avan, lo présidan avan la fé lo bouklié fiscal pou moun ézé é i prètan zordi lo sistim lé ankòr pli favorab pou zot. Boudikont lo shanzman sé mintnan promi pou zordi lé mantèr. Konm di in shantèz la rènyon byin koni "Sak néna, néna touzour pou gaté, sak na pwin i rèt la gèl rouvèr".

Journal déor i port an so moman "Lo plafonnman ISF zordi i kout pli shèr ké lo bouklié fiscal yèr". 2014 i prètan lo zinpo la rann banna 1 miliyar leuro. Kisa noré di kont fé. Lané davan la donn 700 million, sèt ané la goumant o mwin 30 pour san. Lé vré pou vréman i konsèrn pa nou ti kolon an ba, mé an minm tan i di konm sa larzan lé kourt, bann koléktivité i dwa sèr sintir, kont pi si la dotasyon léta, an sort a zot konm i pé, zot minm, éksétéra la ké lo ra. Léta lé touzour larz èk bann rish.

D'si ki ni pé konté nou ti kolon ? Momandoné ni vot kont la dwat, i argard pa nou, momandoné ni vot pou la gosh i sanfout d'nou. Ki pé pèy zinpo sinon moun rish ? Aprésa étonn pa nou si néna i di konm sa "tout lé parèy". Aprésa étonn pa nou si néna i di "si lé konm sa mi rét mon kaz". Olièrk alé voté, pétèt oïla poukoué néna i shant "Pran... mon golèt la pèsh mon gaté..... !

Justin

« Lo dyab i manz son manzé » - In zour, in kozman

Mi koné pa si zot la fine fé la romark, mé na d'moun mèg - pa tout bien sir ! - i manz in bonpé mé i rés mèg mèm. Pou lo kréol sa sé in n'afèr la pa normal ditou. Li pans pa lo vèr solitèr ! li pans pa non pli in malformasyon zénétik ! Li pans pa in maladi natirèl ! Li pans na in n'afèr la pa katolik la-dan é ki di pa katolik, di ké lo dyab i mète la min la dan. Myé ksa : si lo kiyèr i rant dann la boush lo moun, si sé li k'i vid lo zasyète, mé na in détournman kék par. In pé i di, sa l'èspri ! In pé i di sa sé lo dyab li mèm k'i profite lo manjé. Kosa zot i anpans zot ? Arien ditou ! Moin pou mon par, dsi lé z'antro fète, mi fèrm mon také. Nou va rotrové !